

Programme de LSF pour les grands débutants au lycée d'enseignement général et technologique et au lycée professionnel

Dans ce programme, la LSF est envisagée, non plus comme langue première des élèves sourds depuis leur petite enfance, mais comme langue seconde, apprise ultérieurement.

Les compétences discursives attendues à l'issue de la terminale, dans le cadre d'une communication en LSF sont exposées selon une progression possible dans la partie **A**. Les contenus linguistiques et culturels mobilisés dans les activités de communication sont décrits dans la partie **B** et dans la partie **C**.

A. COMPÉTENCES COMMUNICATIONNELLES : LA LANGUE DES SIGNES COMME LANGUE DE COMMUNICATION EN FACE À FACE ET EN DIFFÉRÉ

L'élève appréhende la communication en LSF à travers des situations de compréhension, d'expression et d'interaction, sur des sujets courants et familiers. Il est exposé à des formes de discours variées liées aux différentes fonctions du langage.

Ainsi, à l'issue de la terminale, l'élève, tant en compréhension qu'en expression et interaction, est capable de :

- Entrer dans la communication visio-gestuelle :
 - apprendre à gérer son regard :
 - . entrer en contact (face à face ou dans un groupe) ;
 - . interpeller quelqu'un, prendre la parole en LSF ;
 - . suivre des échanges en LSF ;
 - demander une reformulation, faire répéter ;
 - reformuler son discours afin d'améliorer la compréhension de son interlocuteur.
- Faire connaissance avec un locuteur signant :
 - saluer quelqu'un, prendre congé ;
 - se présenter, demander à quelqu'un de se présenter ;
 - présenter une personne, demander à quelqu'un de présenter une personne ;
 - donner et demander des informations relatives à soi et à l'autre.
- Décrire des personnes, des objets, des animaux, des lieux et des situations courantes :
 - décrire un personnage dans un espace organisé (portrait physique, silhouette, habillement, attitude, comportement, traits de caractère...) ;
 - parler de son environnement familial, scolaire ou extrascolaire : lieux, personnes, activités... ;
 - décrire un lieu (quartier, maison, chambre...) ou un espace plus restreint (une table garnie d'objets, une valise et son contenu...) ;
 - décrire un déplacement simple dans un espace familial ;
 - catégoriser et définir une personne, un objet, un animal, en en donnant les caractéristiques essentielles ...
- Raconter des faits et événements courants :
 - évoquer les principaux moments d'une journée, d'une semaine (activité scolaire ou non, présente, passée, future) ;
 - donner ou demander des informations sur un événement présent, passé, futur, lié ou non à la scolarité (vie dans le lycée, loisirs...).
- Parler de soi :
 - exprimer ses goûts et ses préférences (culturels, vestimentaires...) ;
 - exprimer ses projets, ses envies.
- Conseiller quelqu'un :
 - donner un itinéraire simple ;
 - donner des instructions de fabrication, de montage (meuble, jeu, recette de cuisine...) ou d'utilisation d'objets simples (logiciels ou jeux vidéo, minitel, webcam, visio, SMS, accessibilité aux services publics...).
- Raconter une histoire imaginaire :
 - raconter un rêve ou un conte ;
 - évoquer les émotions et sentiments des personnages et du narrateur ;
 - exprimer ses émotions propres.
- Débattre et argumenter :
 - donner son opinion sur un sujet familier, la justifier ;
 - reformuler l'opinion d'autrui.

B. COMPÉTENCES LINGUISTIQUES : LA LANGUE DES SIGNES COMME OBJET D'ÉTUDE À PARTIR DE DOCUMENTS SIGNÉS ENREGISTRÉS

Les compétences linguistiques décrites ci-dessous sont travaillées à l'occasion des différentes activités de communication.

L'activité de passage d'une langue à l'autre doit être occasionnelle. Elle peut prendre la forme d'exercices ponctuels, par exemple de traduction, ou d'exercices relevant de l'approche contrastive LSF / français.

À l'issue de la terminale, l'élève est capable de :

- mobiliser les différents paramètres permettant de signer de manière compréhensible (la configuration, l'orientation de la main ou des deux mains, le mouvement, l'emplacement, l'expression faciale) ;
- mobiliser l'essentiel du lexique de la vie quotidienne, nécessaire à la réalisation des compétences décrites en première partie ;
- comprendre et recourir à des structures de trois transferts : de tailles et de formes, de situation, personnels :
 - localiser et décrire des personnes, animaux, objets ou lieux ;
 - décrire des attitudes, actions, mouvements ou déplacements ;
 - restituer un dialogue ;
 - articuler de façon cohérente des signes standard et des structures de transfert.
- comprendre et mobiliser son regard de façon pertinente pour :
 - s'adresser à quelqu'un ;
 - introduire et reprendre une référence personnelle, spatiale ou temporelle en liaison avec un pointage ou un signe standard ;
 - introduire et maintenir une structure de transfert (de taille et forme, de personne, de situation) ;
 - exprimer une émotion ou un sentiment.
- organiser l'espace de signation de façon claire en y positionnant les éléments du discours ;
- introduire et maintenir, tout au long d'un discours, des références spatiales, temporelles et personnelles.

Dans ces deux cas, la compréhension du discours doit être prépondérante.

- comprendre et utiliser des pointages manuels pour
 - désigner des personnes ou objets présents ;
 - référer à des éléments du discours (personnes, objets, lieux).
- comprendre et recourir à l'expression faciale pour :
 - exprimer un avis, un sentiment, une émotion ;
 - poser une question, affirmer, nier quelque chose ;
 - introduire une modalisation dans le cadre des structures de transferts ou de la réalisation des signes standard.
- comprendre et recourir à des mouvements du buste pour :
 - exprimer un mouvement, une action, une attitude, un sentiment ;
 - décrire une forme, une silhouette ;
 - rapporter un dialogue entre deux personnes.
- moduler l'amplitude et le rythme d'un mouvement pour introduire une modalisation.

C. COMPÉTENCES PERMETTANT DE PASSER DE LA LSF AU FRANÇAIS ÉCRIT ET DU FRANÇAIS ÉCRIT À LA LSF

L'activité de passage d'une langue à l'autre ne doit déboucher en aucune façon sur un travail systématique régulier. Elle pourrait prendre la forme d'exercices ponctuels, à partir d'une approche contrastive LSF / français. Une initiation à partir de courts extraits simples en rapport avec le thème culturel du programme est souhaitable. Des moments de traduction peuvent commencer à mettre en évidence les différences entre les deux systèmes linguistiques et culturels.

D. CONTENU CULTUREL

Outre les éléments culturels présents dans la langue elle-même, des compétences culturelles, sans être exigées, sont ici envisageables.

Les professeurs proposent des supports d'apprentissage, de préférence authentiques, en rapport avec les pistes d'études proposées ci-dessous et en tenant compte du niveau linguistique en LSF des élèves, ici débutants.

1. Éducation, communication, vie sociale

Il s'agit ici de vivre entre sourds et entendants.

Pistes d'études possibles	Exemples
<p>Les grands courants historiques et les grandes étapes de l'éducation des sourds et leurs figures emblématiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Émergence des Langues des signes dans l'histoire des sociétés. • Histoire de la Langue des Signes Française : <ul style="list-style-type: none"> - quelques grands moments de l'Histoire des sourds : l'histoire des associations de sourds (la Société Centrale créée par Berthier en 1834) et des associations sportives (création de la première association sportive sourde en France par Rubens Alcais en 1914), le Comité International du Sport Silencieux (C.I.S.S.) en 1924 ; - le sourd citoyen : les sourds et la Justice (l'affaire Solar en 1774, l'adaptation du Code Napoléon par Ferdinand Berthier, le code déontologique des interprètes écrit par Puybonnieux en 1847) ; - la conquête des droits : droit d'héritage, de mariage, de vote, de conduire (1959) et droit à l'adoption. • Les droits et devoirs des sourds : <ul style="list-style-type: none"> - les congrès, dont le Congrès de Milan de 1880 ; - les congrès internationaux des sourds, dont le Congrès Mondial de Paris en 1971 et le Congrès de Washington en 1975 ; - la naissance du mouvement connu sous le nom de « Réveil sourd ». • Les grands moments de l'éducation des sourds : <ul style="list-style-type: none"> - l'époque du préceptorat en Europe ; - la création des premières écoles à la fin du 18^{ème} siècle ; - la période des institutions (éducation principalement assurée par des religieux aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles) ; - les institutions médico-sociales ; - l'époque contemporaine : l'intégration scolaire des enfants sourds (article 4 de la loi du 30 juin 1975) et la scolarisation des enfants sourds par l'Éducation nationale (article 33 de la loi du 18 janvier 1991 ; article L.112-3 du code de l'éducation, issu de la loi du 11 février 2005). • Quelques figures emblématiques de sourds ou entendants : Étienne de Fay, l'abbé de l'Épée, Pierre Desloges, Laurent Clerc, Berthier, Pélissier, Bébian, etc.). • Les notions philosophiques découlant de ces thèmes : l'inné et l'acquis, l'humanité et l'animalité, la normalité et la différence et, de façon générale, la représentation des sourds à travers l'histoire.
<p>Communication et vie sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport linguistique à l'autre dans la famille et dans la société. • Les choix des parents pour la scolarisation, l'orientation et le parcours scolaire. • Le rôle des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). • La vie quotidienne : toutes les situations de communication courante en ville, dans les services administratifs, en voyage, à l'hôpital, dans le monde du travail et dans les métiers émergents.
<p>Accessibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'interprétation : la déontologie, le rôle de l'interprète. • La communication visuelle à distance : webcam, SMS, courriel, vidéo, visioconférence, centre de relais vidéo téléphonique. • Accessibilité aux médias : <ul style="list-style-type: none"> - programmes sous-titrés et en LSF (présentateur sourd ou interprète) à la télévision (actualité, films, reportages, dessins animés...) ; - émissions produites par des sourds ; - sites Internet sous-titrés et en LSF ; - presse sourde ; - éditions en LSF (DVD, cédéroms, livres, romans, BD, etc...). • Architecture et aménagement de l'espace : signalisations lumineuses, espaces ouverts...

2. Les relations de pouvoir

Pistes d'études possibles	Exemples
Représentations et rapport à l'autre (entendant)	<ul style="list-style-type: none"> • Le poids de l'histoire sur les représentations sociales. • L'émancipation des sourds : l'évolution de l'image du sourd dans le monde entendant. • L'impact des médias (la présence valorisante de personnalités sourdes dans le monde du théâtre, de la culture, de la télévision...). • Le rapport entre la majorité et la minorité linguistique et culturelle. • La relation des sourds avec l'écrit et la réappropriation autodidacte de l'écrit par les nouvelles technologies (minitel, courriels, SMS...). • Les valeurs reçues de l'éducation parentale et celles qui sont construites d'après l'expérience de la différence. • L'oppression linguistique et culturelle. • Les notions de domination, d'influence, de révolte et d'opposition dans le domaine médical, familial, social.

3. Le rapport au monde

Pistes d'études possibles	Exemples
L'identité sourde	<ul style="list-style-type: none"> • Regard de soi sur soi, de l'autre sur soi et de soi sur l'autre. • Intégration dans la société des entendants sans sacrifice d'une partie de son identité spécifique. • Appartenance à un groupe (s'identifier et partager les valeurs communes d'une minorité linguistique et culturelle). • Prise de conscience de la surdité et de ses effets.
Culture sourde	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport privilégié à l'image. • Règles de vie et codes sociaux au sein de la communauté sourde. • Les sourds et les arts (arts visuels, poésie, théâtre, cinéma...). Un patrimoine culturel partagé : <ul style="list-style-type: none"> - œuvres culturelles et artistiques des sourds (les peintres Princeteau, Guillot, les comédiens, les pièces de théâtre en LSF sur support numérique, les contes...); - œuvres culturelles et artistiques des entendants à propos des sourds (Tristan Corbière, <i>Pierre et Camille</i> d'Alfred de Musset...). • Transmission atypique de la Langue des signes et de la culture (de « pair en pair » et non de « père en fils », éparpillement géographique, transmission récente par les supports numériques).
Le rapport au monde à travers la LSF	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du canal visio-gestuel quant à l'organisation des Langues des signes : exploitation de l'espace, simultanéité des informations, utilisation pertinente de différentes parties du corps pour faire sens (signes manuels, rotations du corps, mouvements de la tête, expressions du visage, direction du regard). • Gestes co-verbaux des entendants et des sourds : ressemblances et différences.
Langue des signes d'ici et d'ailleurs, d'autrefois à aujourd'hui	<ul style="list-style-type: none"> • Étymologie des signes : <ul style="list-style-type: none"> - influence de la culture d'un pays sur la Langue des signes nationale ; étude de l'évolution des signes (comparaison de signes anciens et de signes nouveaux) ; - signes et symboles : repérage des différences et des similitudes ; - valeurs et rôles des codes / néologismes / signes standard ; - la variation linguistique : la LSF régionale et nationale.

Pistes d'études possibles	Exemples
	<ul style="list-style-type: none"> • La Langue des signes d'« ailleurs » : <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation aux langues des signes d'autres pays (similitudes et divergences) ; - la LS dans les sociétés française et américaine (langues cousines LSF (Langue des Signes Française) / ASL (<i>American Sign Language</i>)) ; - Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, l'identité linguistique de la LS, l'éducation bilingue. • Charte européenne des langues minoritaires, Langue des signes et éducation bilingue.
Événements internationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Journées européennes des sourds (<i>European Union of the Deaf / EUD</i>). • Journée mondiale des sourds (quatrième semaine de septembre). • Fédération mondiale des sourds. • Jeux mondiaux des sourds. • Rencontres européennes et internationales dans le cadre de congrès ou manifestations culturelles et artistiques facilitées par une certaine proximité des langues signées nationales. • Jeux <i>deaflympics</i> (jeux olympiques des sourds).